Signaler un problème sur l'espace public

Un trou sur la chaussée, un problème de signalisation, un défaut d'éclairage, une corbeille qui déborde... Pour une intervention plus rapide des services de la Ville, chacun peut signaler un problème constaté sur la voie publique.

Devenez acteur de votre cadre de vie

La Ville encourage les Annemassiens à participer au maintien d'un cadre de vie de qualité, par de la sensibilisation contre les dégradations et incivilités en tout genre, mais aussi en leur donnant la possibilité de signaler directement aux agents techniques tout problème rencontré sur la voie publique.
Qu'il s'agisse de propreté, de dégradations ou de problèmes techniques, vos signalements sont une aide précieuse pour la Ville, toujours à l'écoute de ses habitants.

Pour vous permettre de contacter les services techniques municipaux :

- vous n'utilisez pas de smartphone ? Vous pouvez effectuer votre signalement depuis votre Espace citoyen en cliquant sur le lien suivant : signaler un problème sur l'espace public
- ou en envoyant un email à l'adresse suivante : centralisation.demandes@annemasse.fr
- ou une application mobile nommée Clic Annemasse a été développée. Elle permet de signaler tout problème rencontré sur l'espace public en quelques clics via l'envoi d'une photo. Celle-ci est téléchargeable gratuitement sur Android ou sur IOS.

Les agents effectuent des tournées quotidiennes dans les différents secteurs de la ville, mais vos signalements leur permettent d'agir plus rapidement et de prioriser leurs interventions.
Soyons tous acteur de notre cadre de vie et faisons d'Annemasse une ville où il fait bon vivre !

Il s'agit ici de signalements nécessitant une intervention rapide. Toutes les suggestions ou demandes d'aménagements doivent être adressées à l'adresse email suivante : accueil@annemasse.fr ou via votre espace citoyen.

ANNEMASSE
à vivre ensemble

04 50 95 07 00

HORAIRES :
Du Lundi au Vendredi :
9h > 12h & 13h30 > 17h

MAIRIE D'ANNEMASSE
BP 530
74107 Annemasse cedex

https://www.annemasse.fr/demarches/particulier/signaler-un-probleme-sur-lespace-public